

Avis

Session du 9 au 16 juin 2008

Conseil
Economique

&

Social
Poitou-Charentes

**Avis du CESR
« LGV Poitiers / Limoges :
pour ne pas rater un rendez-vous majeur »**

- Un an après que Réseau Ferré de France (RFF) ait validé la poursuite des études sur la **Ligne à Grande Vitesse (LGV) Poitiers-Limoges**, concrétisant ainsi positivement 4 mois de débat public, **le Gouvernement envisage de ne pas retenir ce projet dans la liste des 2 000 nouveaux kilomètres de LGV inscrits dans la future Loi de programmation du Grenelle de l'Environnement.**

De plus, les projets visés à plus long terme dans un programme supplémentaire de 2 500 kilomètres ne seraient plus mentionnés autrement que par la mise à l'étude de nouveaux barreaux, sans en préciser la nature.

Les Conseils économiques et sociaux de Poitou-Charentes et du Limousin se sont ensemble positionnés favorablement sur le projet et ont demandé sa réalisation dans les meilleurs délais.

- La LGV Poitiers-Limoges, en se rattachant à la LGV Sud Europe Atlantique, est un projet porteur d'avenir, essentiel pour l'aménagement du territoire et le développement économique et social du Poitou-Charentes et du Limousin.

C'est aussi pour les régions du Centre ouest atlantique, dont la performance ferroviaire est aujourd'hui dépendante des couloirs nord-sud, **une chance unique pour être reliées à l'Italie et à l'Europe centrale.**

Reconnue nécessaire par RFF pour raccorder le Limousin à Paris et au réseau des lignes à grande vitesse, cette ligne a fait l'objet, suite à l'engagement du ministre des transports et de l'équipement, d'une convention d'étude signée par l'Etat, RFF et les collectivités territoriales concernées.

- La non inscription de cette LGV supprimerait la dernière solution permettant au Limousin d'accéder à moyen terme aux réseaux nationaux et européens à grande vitesse et à Limoges d'être raccordé à moins de 2 heures de Paris, Brive à moins de 3 heures et de relier Poitiers à Limoges en 35 minutes.

Pour le Poitou-Charentes et le Centre ouest, cela signifierait l'arrêt d'une liaison à grande vitesse performante entre les deux capitales régionales de Poitiers et Limoges, premier tronçon d'un projet de transversale ferroviaire permettant de relier la façade atlantique à Clermont-Ferrand, Lyon, ... ainsi que le Centre-Ouest au réseau grande vitesse Nord-Sud.

Le Conseil économique et social Poitou-Charentes demande à l'Etat de maintenir la LGV Poitiers-Limoges parmi les 2 000 kilomètres de lignes nouvelles à réaliser pour 2015/2020.

Cette ligne inscrite lors du Grenelle de l'Environnement répond directement au projet de Loi de programmation dans son article 11 sur les transports durables de voyageurs : *« le maillage du territoire par des lignes ferrées à grande vitesse sera poursuivi, non seulement pour relier les capitales régionales à Paris, mais aussi pour les relier entre elles et assurer la connexion du réseau français au réseau européen ».*

Vote sur l'avis du CESR
(« LGV Poitiers / Limoges »)

**Adopté à la majorité
71 votants
59 pour**

MM. Braud, Chartier, Delaune, Rougier (CCI)
MM. Bague, Drageon, Garofalo, Guénant (Medef)
M. Gris (Banques)
M. Etien (Pêche)
M. Viaud (Aquaculture – Conchyliculture)
MM. Banlier, Doignon, Godu, Testaud (Chambres de métiers)
M. Eprinard (UPAR)
MM. Bouvier, Guilbaud, Lebret, Rouvreau (Ch. d'agr.)
M. P. Moinard (FRSEA)
M. Antigny (CGPME)
M. Lacarrière (Cognac)
MM. Brégère, JP. Moinard (Professions libérales)
Mmes Lancereau, Malka, MM. Baud, Bodet, Hérault (CFDT)
Mme Routhiau, M. Lartigue (CFTC)
MM. Marx, Nocquet (CFE-CGC)
MM. Larquey, Prévost (UNSA)
M. Breton (URAF)
M. Hinérang (Caisses d'assurance maladie)

M. Vinet (Bâtiment)
M. Grémillon (URIOPSS)
M. Dorlet (Personnes âgées)
M. Vilain (Aînés ruraux)
M. Lefebvre (Parents d'élèves)
M. Martin (CRES)
Mme Thomas, M. Couillaud (Mutualité, coop. et CA)
M. Gesson (Enseignement supérieur et recherche)
M. Marteau (Culture et éducation populaire)
M. Bonnet (Sport)
M. Levraut (Locataires)
M. Sibert (Logement)
M. Filoche (Propriété immobilière)
MM. Brie, Hortolan (Environnement)
Mme Poupard (Consumation)
M. Saizeau (CPCA)
Mme Drouet, MM. Hummel, de Russé (P. qualifiées)

5 abstentions

MM. Bara, Dessed, Ferchaud, Patrac (FO)
M. Tournier (FSU)

7 contre

Mmes Deborde, Estournès, Quenette,
et MM. Giraudeau, Jacquillard, Levasseur, Sélitzki (CGT)